

CONSEIL MUNICIPAL DE VIEILLEVIGNE

JEUDI 25 JANVIER 2024

Le Conseil Municipal de Vieillevigne s'est réuni le jeudi 25 Janvier 2024 sur convocation écrite de M. le Maire en date du 15 Janvier 2024.

Présents : Mr CLAUSTRES Serge, Mme HEWISON Nathalie, Mr JUSTAUT Sylvain, Mme MARTIN- HOUSSART Géraldine, Mme MERCADAL Laure, Mr MIQUEL Laurent, Mr MUET Christophe, Mr SYLVESTRE Georges, et Mme SOULOUMIAC Nathalie.

Excusés : Mme MOULIS Claire, MR BECHU Michel (procuration donnée à Mr CLAUSTRES Serge)

La secrétaire de séance est Mr MUET.

La séance est ouverte à 20h30 à la mairie, par M. le Maire sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 NovembreP 2
- 2) Délibération : Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelablesP 2
- 3) Délibération : Tarifs restauration scolaire PAI P 2
- 4) Délibération : DM aménagement point de collecte OM.....P 3
- 5) Délibération : Travaux de l'église, validation des devis 4a, 4b, 4c.....P 4
- 6) Point travaux église, point financier.....P 4
- 7) Délibération : Autres commissions.....P 4
- 8) Questions diverses..... P 5

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 Janvier 2024

Après lecture, le Conseil municipal **approuve** à l'unanimité le dernier compte rendu du Conseil Municipal datant du 14 Septembre 2023.

Votants : 9 Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0 Absent : 1

2) Délibération : Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Pour information, un article est paru sur le bulletin municipal de Vieillevigne, La Chotta.

Au mois de décembre, un cahier a été mis à disposition des administrés pour leur permettre d'y indiquer leurs remarques et suggestions sur le sujet. A ce jour, celui-ci est resté vierge.

Le conseil municipal a délibéré et approuvé à l'unanimité pour une proposition de filière photovoltaïque sur toiture sur toute la commune.

Votants : 9 Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0 Absent : 1

3) Délibération : Tarifs restauration scolaire PAI

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) a été mis en place pour un élève de petite section, suite à des problèmes d'adaptation à l'école et à la cantine. Pour celui-ci, le PAI prévoit que son repas soit fourni par sa famille tout en participant aux repas collectifs.

Pour ne pas impacter défavorablement les parents, un tarif spécifique correspondant à la garde et à l'accompagnement de l'élève sans la commande du repas au prestataire doit être mis en place. Il est proposé à 1.50 euros (environ le prix de la garderie) à compter de janvier 2024.

Votants : 10 Vote pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

4) Délibérations : DM aménagement point de collecte OM

Pour le projet d'aménagement du point de collecte de Pémirol, une somme de 4500 euros avait été budgétée.

La facture des travaux de l'entreprise SOULOUMIAC s'élève à 4753.20 euros

Le prix d'achat du terrain s'élève à 2000 euros

Achat terrain + facture : 2000 + 4753.20 pour un montant total de 6753.20 euros

Le maire propose une augmentation du budget de 2253.20 € au budget précédemment alloué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette décision modificative.

Votants : 7 Vote pour : 7 Vote contre : 0 Abstention : 0 Absent : 1 Non participation : 3

5) Délibération : Travaux de l'église, validation des devis 4a, 4b et 4c

Devis 4a : menuiseries extérieures (**entreprise RBL**) pour un montant de 24815 euros HT (29778 euros TTC)

Devis 4b : métalleries/serrureries (**entreprise MSL**) pour un montant de 9516 euros HT (11419.20 euros TTC)

Devis 4c : peintures (**entreprise Ovalie Déco**) pour un montant de 10835 euros HT (13002 euros TTC)

Montant total : 45166 euros HT

54199 euros TTC

A noter qu'il y aura un complément au lot 4b pour la fabrication et pose de barreaux pour l'accès aux cloches

Votants : 10 Vote pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

6) Point travaux église, point financier

Les travaux concernant l'extérieur de l'église sont quasiment terminés, il manque des caniveaux pour drainer les eaux pluviales et un trottoir pavé côté sud.

Reste toujours le problème du vitrail de séparation du chœur et du presbytère.
Au final, le budget prévu initialement sera pratiquement à l'équilibre.

Si tout se passe bien, il est prévu une messe à l'église de Vieillevigne le Dimanche 28 juillet à 11h00.

Il faudra prévoir un chantier citoyen pour le réaménagement du mobilier de l'église.

7) Autres Commissions:

Commission Cimetière : La commission cimetière doit se réunir le samedi 27 janvier à 9h00 sur place, afin de réfléchir et de se concerter sur les futurs aménagements (jardin du souvenir, columbarium, allées, nouvelles concessions...) possibles en fonction des parcelles « libres ».

Commission Plan communal de sauvegarde : Mr Justaut prévient l'assemblée qu'une prochaine réunion de travail aura lieu rapidement, afin de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

Pool routier : une demande de chiffrage pour la route des coteaux a été faite. Pour l'instant, c'est 2 fois le budget prévu. Les travaux seront certainement effectués en deux parties dont une au printemps 2024.

Eclairage public : la mise en place de l'extinction totale de l'éclairage public de 22h30 à 6h30 est effective depuis mi-janvier. Néanmoins, il manque la possibilité de mettre cet éclairage public en marche forcée qui était prévu initialement. Ils doivent revenir mettre en place deux coffrets de commande.

8) Questions diverses

Réseau 31 : discussion avec réseau31 pour qu'il y ait 2 personnes pour l'entretien des tourniquets

CNAS : le CNAS, Comité National d'Action Sociale (comité d'entreprise des agents territoriaux) est désormais accessible pour les agents municipaux de Vieilleville qui peuvent bénéficier de ses prestations.

Collecte des déchets : pour la commune de Vieilleville, en deux passages, 72 % de la population ont été visités par les ambassadeurs du tri de la communauté de commune pour des explications et communications sur la nouvelle procédure de la collecte des déchets.

Eclairage public : deux candélabres ne fonctionnent pas, un à l'impasse de Léguille (chez Baron) et l'autre dans le virage sur la remontée du cimetière.

La séance s'est clôturée à 22h17.